

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION EN DATE DU 3 JUILLET 2020

Date de convocation : 29 juin 2020

Présents : MM. BESSON, BOUTIN, CUADRADO, LAMBERT, LANAUD, LAURENT, LEROUX, LEVEQUE, NAUDON, TRAPATEAU ET TRIJEAUD

Secrétaire de séance : Mme TRAPATEAU

Michel COQ, Maire sortant, a convoqué les nouveaux élus. Selon une jurisprudence du Conseil d'Etat (17 avril 2015, n°383275), c'est le doyen d'âge du conseil municipal qui ouvre la séance et installe celui-ci.

## **1 – ELECTION DU MAIRE**

Monsieur LEVEQUE Francis, doyen d'âge, prend la présidence de la séance et déclare les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

Il fait appel des candidatures au poste de Maire. Se déclarent candidats :

- LAMBERT Françoise
- NAUDON Jean-Christophe

Résultat du premier tour de l'élection :

- LAMBERT Françoise : 5 voix
- NAUDON Jean-Christophe : 6 voix

M. NAUDON Jean-Christophe est proclamé maire et immédiatement installé.

Il prend la présidence de la séance.

## **2 – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE**

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;  
Considérant que ce pourcentage donne pour la commune de MAZEROLLES un effectif maximum de 3 adjoints ;

Le Maire propose la création de 3 postes d'adjoints pour la commune.

**Votes :**    pour : 6                            abstentions : 3                            contre : 2

Une délibération sera prise.

## **3 – ELECTION DES ADJOINTS**

Le Maire propose M. CUADRADO Benito au poste de 1<sup>er</sup> adjoint et fait appel des candidatures. Aucune candidature n'étant déclarée, les membres du conseil procèdent au vote.

Résultat du 1<sup>er</sup> tour de l'élection :

- M. CUADRADO Benito : 6 voix.
- Votes blancs : 5.

M. CUADRADO est proclamé 1<sup>er</sup> adjoint et immédiatement installé.

Le Maire propose M. TRIJEAUD François-Xavier au poste de 2<sup>ème</sup> adjoint et fait appel des candidatures. Aucune candidature n'étant déclarée, les membres du conseil procèdent au vote.

Résultat du 1<sup>er</sup> tour de l'élection :

- M. TRIJEAUD François-Xavier : 6 voix.
- Votes blancs : 5.

M. TRIJEAUD est proclamé 2<sup>ème</sup> adjoint et immédiatement installé.

Le Maire propose M. LAURENT Jérôme au poste de 3<sup>ème</sup> adjoint et fait appel des candidatures. Aucune candidature n'étant déclarée, les membres du conseil procèdent au vote.

Résultat du 1<sup>er</sup> tour de l'élection :

- M. LAURENT Jérôme : 6 voix.
- Votes blancs : 5.

M. LAURENT est proclamé 3<sup>ème</sup> adjoint et immédiatement installé.

#### **4 – LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL**

Le Maire donne lecture de la Charte de l'Elu local dont un exemplaire est également distribué à chaque conseiller.

#### **5 – INFORMATIONS DIVERSES**

Avant de clore la séance, le Maire informe les membres du conseil municipal que les prochaines réunions auront lieu rapidement. En effet, le vote du budget doit être fait avant le 31 juillet. En tenant compte des congés d'été, il conviendra de se réunir avant le 17 juillet.

Un conseil municipal doit également avoir lieu le vendredi 10 juillet, date obligatoire pour l'élection des délégués de la commune pour les élections sénatoriales qui auront lieu au mois de septembre. Le Maire propose d'inscrire également à l'ordre du jour de cette séance la désignation des délégués aux syndicats extérieurs de la commune et la désignation des membres des commissions. La liste des syndicats auxquels la commune est adhérente et la liste des commissions seront envoyées avec la convocation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00.  
Prochain Conseil Municipal le 10 juillet 2020.

